

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LUMBRES EN DATE DU JEUDI 08 JUILLET 2021

SÉANCE DU MARDI 08 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le Jeudi 08 Juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUMBRES se sont réunis à 18 H 30 à la salle Michel Berger, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 1^{er} Juillet 2021, conformément à l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Joëlle DELRUE, Daniel FOURNIER, Marie-Laurence BERQUEZ, Gérard COLIN, Sandrine VERON, Gérard PRINGAULT, Danielle LAGERSIE, Serge LELIEVRE, Murielle LAMIABLE, Léa GALLET, Francis GUCHE, Serge BONNAIRE, Véronique BOULET, Hervé LEFEBVRE, Sophie QUENON, Vincent MONBAILLY, Martine LEROY, Francis DUBIEZ, Juliette MAGNIER, Ingrid SCHLEICH.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

Daniel LOUIS (procuration à Mme le Maire), Dominique EVRARD (procuration à M. Gérard COLIN), Michèle CHRISTIAENS (procuration à Mme Marie-Laurence BERQUEZ), Richard GUILBERT (procuration à M. Vincent MONBAILLY), Aurore MOBAILLY (procuration à Marie-Laurence BERQUEZ).

ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSES :

Véronique WESTENHOEFFER, Arnaud TEN.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Elle demande aux membres de l'assemblée s'il est possible d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir : « appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, cette proposition.

1. Délibération n° 2021/39 – Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Marie-Laurence BERQUEZ** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

2. Délibération n° 2021/40 – Approbation du Compte-rendu de la séance précédente

Le compte rendu du Mardi 08 Juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Délibération n° 20201/41 – Création d'un Conseil Municipal de Jeunes

Il est proposé la création d'un Conseil Municipal de Jeunes.

Après avoir largement délibéré, adoption, à l'unanimité, de la charte de fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes.

Madame le Maire est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en place.

4. Délibération n° 2021/42 – Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Une demande de subvention a été retenue au sujet de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Le montant attribué serait de **16 848,72 €** (15 299,73 € pour le volet équipement et 1 548,99 € pour le volet services et ressources numériques) pour une dépense totale de 24 954,73 € T.T.C.

Approbation, à l'unanimité, de cette subvention.

Madame le Maire est autorisée à signer par voie dématérialisée la convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

5. Informations diverses

- Invitation pour les manifestations du 14 Juillet : Dépôt de gerbe à 11 heures.
Rendez-vous sur place.
- Présence d'un vaccinobus Place Jean Jaurès :
 - o Mardi 20 Juillet 2021 de 14 h à 17 h,
 - o Mercredi 21 Juillet 2021 de 09 h à 12 h,

- Mercredi 25 Août 2021 de 14 h à 17 h,
 - Jeudi 26 Août 2021 de 09 h à 12h.
- Concours photos,
- Animations sportives : accès gratuit et sans inscription les :
- 11 Juillet 2021,
 - 18 Juillet 2021,
 - 25 Juillet 2021,
 - 1^{er} Août 2021.
- Démarrage des travaux d'aménagement du carrefour Rue Pontier le 19 Juillet 2021 pour un mois,
- Invitation aux galopades littéraires.



Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19 h 27.

Le Maire,
Joëlle DELRUE.



La Secrétaire,
Marie-Laurence BERQUEZ.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Marie-Laurence Berquez', written vertically.